

Convention collective du sport sans sportifs ?

ON s'agite beaucoup actuellement dans le milieu des syndicats sportifs. La perspective d'être écartés des négociations concernant l'élaboration, le vote et la mise en place, avec le ministère du Travail, de la convention collective des métiers du sport inquiète en effet énormément l'UNFP (le syndicat des footballeurs), entre autres, à l'origine d'une Charte qui tient lieu de convention collective pour le football et qui, demain, pourrait être annexée, sans droit de regard, à la convention générale.

« *Nous sommes exclus des discussions* », confirme Jean-Jacques Amorfini, vice-président de l'UNFP.

Motif de cette exclusion : le peu de représentativité desdits syndicats sportifs et la volonté, semble-t-il, des syndicats traditionnels (CGT, FO, CFDT, etc.) de garder un monopole. Il est vrai que les grandes centrales syndicales sont légalement les seules habilitées à traiter au nom des salariés avec le ministère du Travail. Problème : la méconnaissance quasi totale des représentants de ces syndicats des particularités du milieu sportif.

Il est vrai qu'une convention collective du sport élaborée sans les sportifs apparaîtrait comme une aberration. Et le pouvoir qu'auraient alors les signataires de se présenter comme les seuls habilités à

défendre les sportifs pourrait prêter simplement à sourire, s'il ne pouvait, éventuellement, s'accompagner de la possibilité d'exiger une représentation au sein des fédérations ou des clubs par exemple, voire de revendiquer des mesures (les 35 heures ?) sans objet avec le milieu concerné.

« *Sans oublier*, précisent certains, *les risques de politisation.* » Bref, de quoi inciter les sportifs à réagir. C'est pourquoi, dans un premier temps, l'UNFP (football), l'UNCP (cyclisme) et le SNJR (rugby) ont décidé de relancer la Fédération Nationale des Syndicats de Sportifs qui a renouvelé, en juillet dernier, un bureau désormais présidé par M^e Joël Tardy, et de démarcher d'autres sports (tennis, basket, patinage, hockey, etc.) pour qu'ils viennent renforcer des rangs encore clairsemés.

Autre projet : une collaboration avec le CNES (Syndicat des éducateurs) pour gagner cette représentativité qui permettrait d'être admis à la table des négociations.

Le ministère des Sports s'étant, semble-t-il, ému de l'absence des sportifs, il y a assurément là un match à gagner pour que le sport n'échappe pas totalement à ceux qui le pratiquent.

Richard PORRET